

## Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue francaise

فَإِنْ عُثِرَ عَلَىٰ أَزْهَمَا اسْتَحَقَّا إِثْمًا فَآخَرَانِ يَقُومَانِ مَقَامَهُمَا مِنَ الَّذِينَ اسْتَحَقَّ عَلَيْهِمُ  
الْأُولَىٰانِ فَيُقْسِمَانِ بِاللَّهِ لَشَهَادَتُنَا أَحَقُّ مِنْ شَهَادَتِهِمَا وَمَا اعْتَدَيْنَا إِنَّا إِذَا لَمِنَ الظَّالِمِينَ

Si l'on découvre que ces deux témoins sont coupables de péché, deux  
autres plus intègres, parmi ceux auxquels le tort a été fait, prendront  
leur place et tous deux jureront par Allah: «En vérité, notre témoignage  
est plus juste que le témoignage de ces deux-là; et nous ne transgressons  
point. Sinon, nous serions certainement du nombre des injustes».